

N°4 du 16 mars 2026

Lettre d'informations école Saint Louis

SOMMAIRE

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

- Carnaval
- Course de la solidarité
- Carême et Pâques à l'école
- Echange avec Madagascar
- Classe découverte
- Concert des CM
- Ponts du mois de Mai

INFORMATIONS DE L'APEL

- Fête des fleurs ·
- Collecte / demande de dons pour les lots ·
- Goûter offert pour le carnaval ·

Actions à venir

INFORMATIONS DE L'OGEC

- L'OGEC recherche son futur trésorier !
- Soutenez les projets de l'école !

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

- ✓ Carnaval : **Mardi 17 mars**, les enfants vivront le Carnaval en interne à l'école (Se référer aux informations reçues sur Ecole Directe). Merci beaucoup à l'APEL qui offre le goûter aux enfants en fin d'après-midi. Chacun(e) jugera utile ou non de compléter pour l'étude ou la garderie.



- ✓ Course de la solidarité : Notre traditionnelle course de la solidarité aura lieu le **SAMEDI 28 MARS de 10h à 12h** à la Coulée Verte. Venez courir en famille, entre amis, avec vos enfants dans une ambiance conviviale et décontractée. Chaque coureur a un carton pour compter ses tours : 0,50€ le tour. Le bénéfice ira à l'association SOAM qui aide les écoles malgaches de Tamatave. Un grand merci par avance.



- ✓ Carême et Pâques à l'école : Comme vous le savez, nous proposons aux enfants des classes élémentaires de remplacer leur goûter par des tranches de pain le mardi et le jeudi jusqu'au 26 mars. Comme pour la course de la solidarité, le bénéfice de cette action ira à l'association SOAM Madagascar. Un prochain temps fort sera organisé pour célébrer la fête de Pâques, à suivre pour plus d'informations.
- ✓ Echange culturel avec Madagascar : Un échange de courriers a déjà eu lieu. En attendant la suite, voici, transmis par Mme Toublanc-Soulard, quelques informations sur la situation dans « la grande île » :

Je voulais vous faire part du drame vécu à Tamatave (Toamasina en malgache). Vous avez sans doute entendu parler du cyclone Gezani, le 12 février dernier. Ce cyclone d'une puissance extrême a détruit à 80% la ville de Tamatave car les constructions en matériaux légers n'ont pas résisté.

Les dégâts à l'école Sainte-Thérèse, Saint-Louis sont considérables : vitres brisées, toitures envolées, salles de classe inondées, mobilier scolaire en partie détruit, livres et matériel scolaire détruits. La directrice, Mme Clarisse pense pouvoir ré-ouvrir l'école cette semaine.

Pour votre course de la solidarité du 28 mars, c'est vraiment une excellente idée, surtout en ce moment. L'association SOAM enverra la totalité de la somme récoltée, pour l'école Sainte-Thérèse Saint-Louis de Salazamay.

- ✓ Classe découverte des CM du 7 au 10 avril à Sarzeau: le départ approche pour les enfants. Pour aider au financement, nous vous rappelons qu'une vente de muguet est organisée au sein de l'école et qu'il reste des petits sacs à dos à vendre au prix de 4 € au secrétariat (visuel sur Ecole Directe).
- ✓ Concert des CM : Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 5 mai** à la salle du Pré-Poulain pour un concert avec les enfants de CM qui présenteront leur travail et avec le Choeur de Goulaine en deuxième partie. Nous serons accompagnés au piano et à la trompette, le répertoire comprend des chants communs adultes et enfants, avec un répertoire varié : negro-spiritual, extrait de Nabucco, et des surprises... Participation libre au profit de la classe de découverte, plus de détails à venir.
- ✓ Ponts de Mai : Le mois de Mai revient avec ses jours fériés. Attention à bien noter, conformément au calendrier national, **l'école ne fait pas le pont au 1^{er} et 8 mai**. Par contre, pour l'Ascension, il n'y aura pas classe du mardi soir 12 mai au lundi matin 18 mai.

INFORMATIONS DE L'APEL

🌸 Fête des Fleurs – Samedi 27 juin 🌸

La Fête des Fleurs aura lieu le **samedi 27 juin**. La commission dédiée est déjà en action, et nous remercions chaleureusement les parents engagés : leurs idées et leur dynamisme promettent une fête encore plus belle cette année.

- **Tous les parents qui souhaitent rejoindre la commission sont les bienvenus.**
- Une deuxième rencontre est prévue le **jeudi 19 mars**.
- Nous communiquerons régulièrement pour permettre à chacun de s'investir selon ses disponibilités, notamment **le jour de la fête** : installation, tenue des stands, désinstallation... tout en profitant pleinement de cette belle journée avec vos enfants.

Collecte et demande de dons pour les lots

Une première collecte de jeux a eu lieu **jeudi 5 mars**. Merci à toutes les familles qui ont déjà contribué ! Une **deuxième collecte** sera programmée **fin mai** afin de compléter les besoins pour les stands et animations de la fête.

Goûter offert pour le Carnaval – Mardi 17 mars

À l'occasion de la journée de Carnaval à l'école, **mardi 17 mars**, l'APEL offrira le goûter à tous les enfants. Nous sommes ravis de pouvoir participer à la magie de cette journée festive.

Action BIJOU – Bientôt disponible

Une nouvelle **action BIJOU** sera lancée prochainement. Elle permettra de prévoir de délicieux goûters pour les enfants, juste à temps pour l'arrivée du printemps.

Action Fête des Parents – Prochainement

Les enfants réaliseront en classe un **dessin spécialement préparé pour l'occasion**. Ce dessin sera ensuite **reproduit sur un objet**.

Les familles qui le souhaitent pourront **commander cet objet souvenir** : un joli moyen de garder une trace des créations de leur enfant, tout en soutenant les projets de l'école grâce aux bénéfices reversés.

Les informations pratiques (objet retenu, tarifs, modalités de commande) seront communiquées très prochainement.

INFORMATIONS DE L'OGEC

L'OGEC recherche son futur trésorier !

L'OGEC de l'école recherche **un parent bénévole pour assurer la mission de trésorier** et rejoindre son équipe.

Gestion du budget, suivi des dépenses, participation aux projets de l'école... un rôle clé pour faire vivre et développer les projets de notre établissement !

Pas besoin d'être expert : **un peu d'organisation et l'envie de s'impliquer pour l'école suffisent.**
L'équipe est là pour accompagner la prise de fonction.

👉 Intéressé(e) ou simplement curieux d'en savoir plus ? N'hésitez pas à **contacter l'école ou un membre de l'OGEC** (ogec.bureau@stlouis-thouare.fr)

Merci d'avance pour votre engagement au service de la communauté éducative !



Soutenez les projets de l'école !

L'OGEC lance un **appel aux dons** pour accompagner la vie et les projets de notre école : entretien des locaux, amélioration des équipements et soutien aux initiatives pédagogiques pour les élèves.

Bonne nouvelle : **vos dons sont défiscalisés.** En tant que particulier, vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don.**

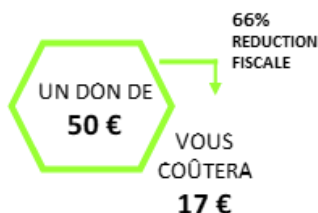
Pourquoi donner à l'OGEC ?

- ✓ Pour donner un cadre de travail et de vie agréable à nos enfants et à l'équipe éducative
- ✓ Pour assurer l'entretien et la pérennité des bâtiments
- ✓ Pour permettre l'achat d'équipement pédagogiques innovants
- ✓ Pour accompagner les projets culturels menés par l'équipe enseignante

Comment bénéficier d'avantages fiscaux ?

Ce don à destination d'une association reconnue d'utilité publique vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale avantageuse :

- En tant que particulier : vous pouvez bénéficier d'une déduction sur le revenu de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



- En tant qu'entreprise : vous pouvez également faire un don et bénéficier d'une déduction de votre impôt sur les sociétés de 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.



Quand verser votre don pour une déduction de votre impôt 2026 ?

Pour bénéficier d'une réduction d'impôts sur votre prochaine déclaration, il faut que le versement ait eu lieu en 2026.

Vous pouvez effectuer votre don en ligne directement sur le site www.soutenir.ec44.fr ou en remplissant le coupon ci-joint.

Si vous en parlez autour de vous, nous pourrions toucher un plus large public : anciens élèves, parents n'ayant plus d'enfants à l'école, famille, etc.

Par avance, nous vous remercions de votre soutien dans ces projets au service de nos enfants.

Pour effectuer votre don directement en ligne, rendez-vous sur le site Internet :

www.soutenir.ec44.fr

Penser à renseigner le nom de l'établissement et sa commune d'implantation comme ci-dessous :

Etablissement	
Ville	Nom de l'établissement
Thouaré-sur-Loire	St LOUIS DE MONTFORT

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour pour la partie déductible de vos impôts.

BULLETIN de SOUTIEN 2026

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code

Postal : _____ Ville : _____

Téléphone (facultatif) : _____

J'adresse un don personnel de : _____ € par chèque libellé à l'ordre de « Fondation de la Providence » *

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour pour la partie déductible de vos impôts.

* La fondation de la Providence est propriétaire de plus de 250 établissements en Loire Atlantique, école, collège et lycée tous mis à disposition des Organismes de Gestion afin de permettre l'exercice de leur activité scolaire dans le cadre de l'Enseignement Catholique.

AGENDA

- ❖ Course de la solidarité : Samedi 28 mars 2026
- ❖ Classe de découverte des CM : du 7 au 10 avril 2026
- ❖ Concert des élèves de CM : Mardi 5 mai 2026
- ❖ Fête des fleurs : Samedi 27 juin 2026
- ❖ Boom des CM2 : Mardi 30 juin 2026